

**info**  
**Birmanie**

---

et

**AUNG SAN SUU KYI**  
**STÉPHANE HESSEL**

---

**RÉSISTANCES**

Pour une Birmanie libre



Excerpt of the full publication



# Résistances

Pour une Birmanie libre



Info Birmanie  
Aung San Suu Kyi  
Stéphane Hessel

# Résistances

Pour une Birmanie libre

Don Quichotte éditions

[www.donquichotte-editions.com](http://www.donquichotte-editions.com)

© Don Quichotte éditions, une marque des éditions du Seuil, 2011.

ISBN : 978-2-35949-042-8

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Aung San Suu Kyi joue un rôle extrêmement important, non seulement par son combat courageux, pendant des années et des décennies en Birmanie, mais parce qu'elle est une figure exemplaire de cette résistance qui se refuse à elle-même la violence, sans pour autant reculer devant les risques que lui fait courir celle des autres. Je suis très heureux d'avoir pu parler avec elle, particulièrement en un moment où, dans le monde entier, les problèmes de résistance au despotisme prennent une place privilégiée.

Stéphane Hessel





## Introduction

DEPUIS 1988, année de son entrée en politique, Aung San Suu Kyi symbolise la résistance à la dictature militaire au pouvoir en Birmanie. Cette femme, pour qui Stéphane Hessel confesse une « énorme admiration », sut devenir l'espoir de tout un peuple et se créer une stature internationale. Lauréate du prix Nobel de la paix en 1991, elle est la fondatrice de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), qui remporta les élections législatives de 1990 – les dernières dont le résultat soit incontesté.

Toutefois, Aung San Suu Kyi n'est pas seule dans son combat pour la démocratie. Louée pour son courage, elle ne cesse de rappeler que nombre de ses collègues ont payé leur engagement d'un prix bien plus élevé qu'elle. La « Dame de Rangoun » fut pourtant privée de liberté pendant près de quinze ans au cours des vingt et une dernières années. Longtemps séparée de ses deux fils, installés à l'étranger, elle ne put revoir son mari, Michael Aris, avant qu'il ne décède d'un cancer en 1999. En refusant d'accorder un visa à l'universitaire britannique, le régime espérait inciter Aung San Suu Kyi à quitter le pays. Elle fit le choix de rester.

Lorsqu'elle évoque cet épisode difficile, la dissidente birmane se refuse à parler de sacrifice : « C'est un choix que j'ai fait. Si vous pensez à cela comme à un sacrifice, c'est que vous avez le sentiment que vous avez donné plus

que vous n'avez reçu. Mais je crois que j'ai reçu autant que j'ai donné. Les gens m'ont donné leur soutien et leur confiance. Mes collègues, en m'apportant leur soutien, ont souffert bien plus que moi. Je ne vois pas du tout ma vie comme un sacrifice<sup>1</sup>. »

Elle insiste au contraire sur le sort d'autres militants, tel Min Ko Naing, l'un des dirigeants étudiants du mouvement pour la démocratie de 1988 : « Plus de deux mille prisonniers politiques demeurent enfermés. Les conditions de vie dans les prisons sont bien pires que celles que j'ai connues dans ma maison au cours des sept dernières années<sup>2</sup>. »

Si Aung San Suu Kyi a finalement été libérée le 13 novembre 2010, nombre de militants « pro démocratie » croupissent toujours derrière les barreaux. Le régime s'emploie à priver le mouvement démocratique de ses forces vives ; les jeunes étant les plus susceptibles de se faire arrêter. « C'est l'un de nos plus gros problèmes », confesse Aung San Suu Kyi. « Malgré cela, nous comprenons le besoin d'injecter du sang neuf dans notre parti, et c'est ce que nous faisons<sup>3</sup>. »

Si la Dame est désormais libre (mais pour combien de temps ?), il est primordial que les gouvernements qui veulent soutenir le mouvement démocratique continuent de réclamer la libération de tous les prisonniers politiques. La fin de l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi, au terme de sept nouvelles années de détention, ne saurait être interprétée comme un geste d'ouverture du régime.

1. « Aung San Suu Kyi in conversation », *Maclean's Magazine* (<http://www2.macleans.ca/2010/12/20/nobel-laureat-aung-san-suu-kyi/>), 20 décembre 2010.

2. *Maclean's Magazine*, *ibid.*

3. « Rendez-vous avec la Dame de Rangoun », *Paris Match* (<http://www.parismatch.com/Actu-Match/Monde/Actu/Aung-San-Suu-Kyi-Birmanie-Rangoon-234327/>), 26 décembre 2010.

Comment ne pas remarquer, en effet, que la libération de la Prix Nobel de la paix est survenue six jours après les « élections » organisées par la junte, en novembre 2010 ? Un processus électoral dont elle a été entièrement exclue, le régime ayant mis au point tout un arsenal législatif pour l'empêcher de se présenter, de s'exprimer sur le sujet et même de voter.

Conscients de sa notoriété, les généraux ont instrumentalisé sa libération pour donner l'illusion d'un geste d'ouverture et obtenir ainsi de la communauté internationale qu'elle relâche la pression et avalise les résultats du scrutin<sup>1</sup>.

Longtemps espérée, la levée de son assignation à résidence fut saluée par une grande partie de la communauté internationale, qui n'était pourtant pas dupe de la manœuvre. Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, salua la libération d'une femme dont la « dignité et [le] courage face à l'injustice ont été un exemple pour de nombreuses personnes dans le monde ». La France et les États-Unis s'exprimèrent également, Nicolas Sarkozy se réjouissant qu'Aung San Suu Kyi – « l'héroïne » de Barack Obama – « retrouve aujourd'hui une liberté dont elle n'aurait jamais dû être privée ». Enfin, le secrétaire général de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean), Surin Pitsuwan, fit part de sa satisfaction : « Je suis très, très soulagé et j'espère que cela va contribuer à la réconciliation nationale en Birmanie et qu'Aung San Suu Kyi pourra jouer un rôle dans cette réconciliation nationale<sup>2</sup>. »

1. Le « changement » offert par la tenue des « élections » doit être dénoncé pour ce qu'il est : un changement « cosmétique », de même nature que le changement opéré par les généraux en 1997, lorsqu'ils renommèrent leur Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre « Conseil d'État pour la paix et le développement ».

2. AFP, diverses dépêches, 13 novembre 2010.

Nombreux sont ceux qui, malgré cela, s'interrogent sur les possibilités d'action de la figure du mouvement démocratique : que peut faire Aung San Suu Kyi face à une junte qui ne s'est jamais montrée ouverte au dialogue ? Les jeux ne sont certes pas faits, mais cette marge de manœuvre, d'abord définie par des circonstances internes, est en partie fonction du soutien que lui témoigne le monde extérieur. Au-delà de la considération dont jouit Aung San Suu Kyi, le monde se montre-t-il suffisamment solidaire des démocrates birmanes ?

Force est de constater que non. Paulo Sergio Pinheiro, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Birmanie, le déplore : la Birmanie « n'est pas une priorité » pour la communauté internationale<sup>1</sup>. Cette dernière est, de plus, divisée sur l'approche à adopter face au problème birman. Des puissances telles que les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont jugé nécessaire de mettre le régime sous pression pour le contraindre à la négociation avec les forces démocratiques. Elles ont alors mis en place des politiques de sanctions que les puissances asiatiques se refusent toujours à adopter. En outre, des divisions existent aussi à ce sujet au sein de l'Union européenne. Un certain nombre de pays dont le Royaume-Uni, la République tchèque, les Pays-Bas, l'Irlande et le Danemark sont en faveur d'une pression accrue sur la junte ; d'autres pays comme la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne sont plutôt favorables à un relâchement de cette pression. L'opposition française à un durcissement des sanctions est attribuée à la présence de l'entreprise Total en Birmanie. La France a néanmoins soutenu une augmentation de la pression à l'égard du régime

1. Conférence de presse du 22 septembre 2010, Centre d'accueil de la presse étrangère, Paris (<http://www.capefrance.com>).

au travers de mesures qui n'affecteraient pas les opérations de Total. Ainsi a-t-elle appuyé le projet américain d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Birmanie, le principe d'un embargo international sur les armes à destination du pays ou encore la mise en place d'une commission d'enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui y ont été commis. Cependant, elle n'a jamais été à l'origine d'une initiative importante.

Globalement, la diplomatie française s'est plutôt montrée attentiste. Plus à l'aise avec le statu quo qu'avec l'histoire en marche, elle a souvent été tentée par une approche pragmatique la conduisant à prendre acte du programme de la junte. Son faible intérêt pour le mouvement démocratique a longtemps été patent<sup>1</sup>.

La France n'a pas été, il est vrai, encouragée à adopter une autre attitude par la poignée d'universitaires français intéressés à la question birmane qui gravitent autour de l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (Irasec)<sup>2</sup>.

Selon Gabriel Defert, « collaboration *versus* résistance » ne fait pas sens dans une société qui, depuis près d'un demi-siècle, « génère et reproduit un système de gouvernement<sup>3</sup> » ;

1. On doit cependant observer que la réception du D<sup>r</sup> Sein Win, Premier ministre du « gouvernement birman en exil », par le chef de l'État français, le 26 septembre 2007, en pleine « révolution safran », constitua un geste important. Bien que rien ne soit acquis, la diplomatie française semble désormais plus attentive à la parole d'Aung San Suu Kyi.

2. Situé à Bangkok depuis 2001, l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (Irasec) est membre du réseau des centres de recherche du Ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et unité de service et de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

3. Gabriel Defert (éd.), *Birmanie contemporaine*, Irasec/Les Indes savantes, 2008.

comprendre la Birmanie, ce serait comprendre la façon dont le peuple « produit les conditions de son propre assujettissement<sup>1</sup> ». Dès lors, la volonté politique n'y pourrait rien : « Une partie de l'intelligentsia birmane, et l'Occident qui la soutient, souhaiteraient pour le pays un autre destin. Ils postulent ainsi que la force du présent et des habitus<sup>2</sup> peut à tout moment se voir contrarier par une forme de volontarisme. » En posant ainsi « la préséance du politique » sur les déterminismes d'une société birmane naturellement peu démocrate, ceux qui désirent favoriser une transition démocratique en Birmanie seraient « en danger de se duper eux-mêmes<sup>3</sup> » : « La conviction que ladite démocratie débouchera automatiquement sur des résultats économiques et sociaux positifs que l'on serait en mesure d'anticiper relève d'un acte de foi<sup>4</sup>. » D'autant que le pays, n'étant pas constitué

1. *Ibid.* Gabriel Defert se réfère ici aux travaux d'une autre chercheuse, Monique Skidmore, auteure de *Burma at the Turn of the Twenty-First Century*, University of Hawaii Press, Honolulu, 2005.

2. Concept forgé par Pierre Bourdieu, qu'il définit comme « le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, etc.) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences ». Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, 1972.

3. Gabriel Defert (éd.), *Birmanie contemporaine*, Irasec/Les Indes savantes, 2008. L'auteur se réfère cette fois à un article de l'orientaliste Robert Taylor paru dans « Myanmar : Beyond Politics to Social Imperatives, Institute of Southeast Asian Studies », Singapore, 2005.

4. L'auteur concède tout de même que « les analyses contenues dans [son] ouvrage ne viennent pas davantage étayer que démentir » cet « acte de foi ». Il reconnaît en outre que « la démocratie aurait pour mérite de sortir des geôles sordides de l'État les prisonniers politiques qui y crouissent dans des conditions inhumaines ».

des seuls Birmans ou « Bamar », mais aussi d'un gros tiers de minorités nationales, serait toujours menacé par l'éclatement. Al Stordahl, que publie Gabriel Defert, l'explique : « Les zones frontalières qui représentent environ un tiers du pays et de la population ne sont pas stabilisées et, pour reprendre la comparaison du prématuré, il semble préférable de maintenir le pays en couveuse pendant encore quelque temps si l'on veut garantir son existence<sup>1</sup>. » Un point de vue que partage Sophie Boisseau du Rocher, chercheur à l'Asia Centre à Sciences-Po et maître de conférences à Sciences-Po Paris : « Il n'y aura pas, à mon avis, de basculement démocratique en Birmanie. Personne ne le souhaite et même les pays qui ont pourtant vécu ce basculement démocratique comme la Thaïlande, voire les Philippines aujourd'hui, sont dans des situations de régression politique palpable. » Ainsi, « s'il y avait du jour au lendemain un retrait de la junte des affaires politiques en Birmanie, ce serait probablement le chaos et personne ne serait capable de maîtriser ce chaos, ce qui aurait des conséquences évidentes et immédiates sur les équilibres régionaux<sup>2</sup>. » La société birmane ne serait donc pas prête à prendre son destin en main ; il lui faudrait le temps de l'apprentissage. En souhaitant l'émergence rapide d'un État de droit, le mouvement démocratique irait trop vite en besogne.

De tels points de vue expliquent l'incapacité de certains universitaires à imaginer possible le mouvement populaire d'août et septembre 2007, connu sous le nom de « révolution safran ». On ne saurait leur reprocher de n'avoir pas prévu l'événement lui-même, que personne ne pouvait anticiper. Mais leur incapacité à imaginer la possibilité

1. Gabriel Defert (éd.), *Birmanie contemporaine*, Irasec/Les Indes savantes, 2008.

2. RFI, 20 octobre 2007.

même d'une telle mobilisation permet d'interroger les pré-supposés à l'œuvre chez les analystes que cet événement a pris de court. La diplomatie française fit elle aussi preuve de cécité. Vingt années de mobilisation du mouvement pour la démocratie ne suffirent apparemment pas à convaincre ces observateurs que les Birmans étaient capables de volontarisme.

Cependant, la conviction que l'évolution de la Birmanie vers la démocratie ne saurait être que graduelle n'est pas l'apanage d'une poignée d'universitaires. Une partie de la société civile birmane ne croit plus en la possibilité d'un effondrement du régime. Pour celle-là, il faut dorénavant miser sur le long terme. On parle ici de l'irruption d'une « troisième force » dans le paysage politique, notion qui veut distinguer cette nébuleuse à la fois du régime et de son opposition (il n'est pas sûr que les intéressés se reconnaissent toujours dans cette définition). Parfois anciens militants politiques, les acteurs de cette « troisième force » ont délaissé le champ du politique pour s'investir dans la lutte contre le sida, l'aide humanitaire ou l'éducation. Leur marge de manœuvre, qui s'est accrue, est fonction de leur renoncement à tout engagement politique. En s'abstenant de critiquer la dictature, ils parviennent à maintenir, voire à développer, des activités dont l'utilité n'est pas contestable. De plus, leurs relations régulières avec des représentants du régime peuvent les sensibiliser à la notion de bien public. Les champs de compétence du mouvement démocratique et de la « troisième force » étant différenciés, ne peut-on penser qu'ils contribuent l'un et l'autre, de façon distincte mais complémentaire, à bâtir la Birmanie de demain ?

Beaucoup veulent pourtant opposer cette nouvelle société civile « pragmatique » aux « radicaux » du mouvement démocratique. Au sein de l'Union européenne, la tentation de tourner le dos au mouvement démocratique existe, et



l'apparition de la « troisième force » tend à servir de prétexte. Au-delà des idéologies, parfois distinctes, sur la meilleure manière de faire évoluer la situation, un changement de politique de l'UE ne permettrait-il pas aux investisseurs européens de reconquérir des marchés birmans ? Ces investisseurs en sont en effet exclus du fait de la position commune européenne, qui multiplie les interdictions d'investir dans le pays.

Le fait qu'une partie des acteurs de la « troisième force » ait décidé de concourir aux « élections » de novembre 2010 – boycottées par la LND – n'a fait qu'accroître cette tentative. En accordant du crédit au pseudo-scrutin, ceux qui décidèrent d'y participer prirent clairement le risque d'affaiblir le mouvement démocratique. De fait, des voix s'élèvent désormais, qui appellent à la reconnaissance des nouveaux élus. C'est là ce qu'espérait la junte : effacer, par la mascarade électorale de 2010, le résultat incontestable des « élections » de 1990, remportées alors par la LND. Un autre visage de la « troisième force », composée pour partie d'authentiques démocrates, se révèle ici : certains de ceux qui prétendent ne pas vouloir choisir entre le régime et son opposition travaillent en réalité au renforcement de la dictature. C'est, par exemple, le cas d'Aye Lwin, qui fut l'un des dirigeants étudiants lors du soulèvement populaire de 1988. Brièvement arrêté pour ses activités politiques, il connut la détention une seconde fois pour une affaire commerciale. Depuis lors, il a fait une complète volte-face par rapport à son engagement initial. Lorsque Min Ko Naing et d'autres de ses anciens camarades, libérés au terme de longues années de prison, ont fondé le groupe « Génération 88 » en 2006, renouant avec leur engagement contre la dictature, Aye Lwin a formé de son côté un groupe rival au nom similaire, mais acquis à la junte. Tout en proclamant son indépendance vis-à-vis du pouvoir, il s'est toujours efforcé de promouvoir les initiatives des généraux.

Cependant, le cas d'Aye Lwin n'est pas unique. D'autres acteurs de la « troisième force », moins controversés, se sont également présentés aux « élections », mais pour quel résultat ? L'ère nouvelle, dessinée par le dernier suffrage, ressemble fort à l'ancienne. Ceux qui ont souhaité se mettre en position de faire évoluer le régime de l'intérieur n'ont remporté que peu de sièges : outre les 25 % de sièges du nouveau parlement réservés d'emblée aux militaires, l'absence d'observateurs indépendants a laissé le régime libre d'obtenir les résultats qu'il voulait<sup>1</sup>. Les parlementaires ne disposent en outre d'aucune liberté de parole, tandis que Thein Sein, le nouveau président, n'est autre que le bras droit de Than Shwe, l'homme fort de la junte. Thein Sein n'est pas un nouveau venu : auparavant l'un des plus haut gradés de l'armée, il a occupé le poste de Premier ministre durant ces quatre dernières années. Than Shwe préside quant à lui le « Conseil suprême d'État », organe extraconstitutionnel, qui, comme son nom l'indique, forme la véritable instance décisionnelle du pays, indépendamment

1. La National Democratic Force (NDF), créée par des cadres de la LND ayant fait sécession, n'a obtenu que 16 sièges pour 161 candidats, tandis que le Democratic Party (DP) a subi également une défaite cinglante avec 3 élus sur 48 candidats. Jusqu'au jour du scrutin, la NDF et le DP étaient confiants quant à leur possibilité de remporter un nombre important de sièges, et ainsi de peser sur les décisions politiques prises au Parlement. Les résultats officiels ont malheureusement douché les attentes des responsables de ces partis, et la défaite a eu un goût amer. Le porte-parole de la NDF a déclaré : « Je n'accepte pas les résultats des élections car elles n'étaient absolument ni libres ni justes. Nos candidats refusent de reconnaître leur défaite. » « Si mon père était en vie, il dirait que cette élection fut la plus misérable de toutes les élections qui se sont tenues dans le pays », a déclaré pour sa part Than Than Nu, fille de l'ancien Premier ministre U Nu, largement défaite dans la circonscription de Mandalay, où elle figurait sur la liste du DP.

des institutions officielles de l'État. Enfin, des trente ministres nouvellement nommés, quatre seulement sont des civils.

Dès lors, il est à craindre que ceux qui, concourant aux « élections », ont fait le pari de faire évoluer le régime de l'intérieur, n'aient rien gagné de mieux qu'un rôle de figurants au sein du nouveau parlement.

Peut-on pour autant affirmer que rien n'a changé en Birmanie ? Si les « élections » n'ont initié aucune transition vers la démocratie, force est de constater qu'il y a bel et bien une évolution de la structure du pouvoir. Cette évolution des institutions n'a certes pas pour objectif de bouleverser le statu quo (au contraire). Mais ce nouveau contexte incite à des interrogations : la mainmise des militaires sur le pays en a-t-elle été fragilisée ou renforcée ? Si tout semble verrouillé à l'heure actuelle, des circonstances nouvelles, telles que la mort de Than Shwe, pourraient-elles changer la donne ?

Autant d'interrogations qui ne sauraient justifier un nouvel attentisme. Aung San Suu Kyi sait la situation risquée : « Je pense parfois qu'une parodie de démocratie est plus dangereuse qu'une dictature manifeste, parce qu'elle donne aux gens l'opportunité d'éviter de faire quoi que ce soit par rapport à la situation<sup>1</sup>. » C'est tout le problème : l'idée que la transition ne peut être que graduelle convient à ceux qui sont plus à l'aise avec les évolutions lentes qu'avec les bouleversements. Une évolution « de l'intérieur » du régime simplifierait de beaucoup le travail des diplomates, en butte à la surdité d'une junte qui apparaît inamovible<sup>2</sup>. La dictature en a, jusqu'ici, tiré avantage,

1. *Financial Times*, 28 janvier 2011.

2. Le travail des diplomates en charge du dossier birman n'est certes pas facile.

habile à souffler le chaud et le froid pour faire croire à de potentielles évolutions. En refusant de prendre pour argent comptant des gestes dont le seul but fut de détourner l'attention, Aung San Suu Kyi a parfois été perçue comme trop radicale. Elle n'a pourtant rien d'une va-t-en-guerre. Quand on lui pose la question de savoir si des manifestations de masse seraient le meilleur moyen de faire chuter le régime militaire, elle répond : « C'est un moyen d'apporter le changement, mais je ne pense pas que ce soit le meilleur moyen parce que nous n'avons pas épuisé toutes les possibilités<sup>1</sup>. »

Même si vingt ans ont passé depuis sa victoire aux élections législatives de 1990, la LND est le seul parti que la population birmane ait voulu porter au pouvoir dans l'histoire récente du pays. Sa légitimité est, de ce fait, incontestable. Aung San Suu Kyi demeure en outre la figure politique de Birmanie la plus à même de rassembler les différentes composantes de la nation birmane en vue d'un projet commun pour le pays. La soutenir est, dès lors, un impératif pour les États qui entendent promouvoir la démocratie et les droits de l'homme. On ne peut se contenter de louer les qualités personnelles d'Aung San Suu Kyi : il faut aller au-delà de l'icône, et soutenir la responsable politique.

1. « Aung San Suu Kyi soutient les Égyptiens », AFP, 1<sup>er</sup> février 2011.

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ  
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI  
DÉPÔT LÉGAL : MAI 2011. N° 105412 ( )  
IMPRIMÉ EN FRANCE

